

RÉSULTATS ET CONFIRMATION

- Le résultat sera envoyé à la date indiquée dans la rubrique Périodes des admissions (p.4). Le candidat reçoit par SMS et par email un numéro de matricule et un mot de passe qui lui permettront de valider son choix et d'imprimer la souche de confirmation correspondante ; l'admission ne sera confirmée que suite au règlement de cette souche dans les délais qui y sont indiqués. Ce paiement peut aussi se faire en ligne sur le Site de l'étudiant : etudiants.usj.edu.lb. Au-delà de ces délais, l'admission non confirmée sera par le fait même annulée.

- Il est possible d'être simultanément admis à tous les programmes sélectionnés à l'exception de ceux régis par les jurys communs qui regroupent les institutions suivantes :

Jurys communs	Période anticipée	Période régulière
Jury 1 (admission sur dossier)	FP, ETLAM, IPHY, ESF, FSI, ESIB, ESAR, INCI, ESIA, ESIAM et FS	ETLAM, IPHY, ESF, FSI, ESIB, ESAR, INCI, ESIA, ESIAM et FS
Jury 2 (admission sur épreuves)	FM, FMD, IPM, ISO et IET	FM, IPM, ISO et IET

Chaque jury commun génère une seule admission par candidat, en tenant compte de l'ordre de priorité établi par ce dernier et de ses notes de dossier ou d'épreuves d'admission.

- Vous pouvez renouveler votre candidature à chaque période en vous présentant au bureau d'accueil ou en ligne sans frais supplémentaires, si vous n'êtes pas satisfait de votre résultat. Si vous êtes admis à un programme de jury commun et que vous renouvez votre candidature en postulant à un autre programme du même jury commun, vous perdez par le fait même l'admission que vous auriez déjà obtenue en signant la lettre de désistement correspondante.

N.B. Les montants relatifs à la confirmation de l'admission seront remboursés uniquement si le candidat n'a pas obtenu son bac et/ou le niveau requis au Test d'aptitude en langue française ou en langue anglaise.